

N/REF : 1/07/2024 13H36 C:264060 I:33807
V/REF : APPEL CLIENT
V/Appel du Lundi 01/07/2024 a 13H36

SACHE JEANNINE

**1 RUE DE LA GRANGE
38180 SEYSSINS**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 08 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 RUE DE LA GRANGE - 38180 SEYSSINS
CHEZ MME SACHE JEANNINE AU 04 76 96 40 63

MOTIF : INTERVENIR POUR UN FOSSE SEPTIQUE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 03/07/2024 A 13H30
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
POMPAGE DU REGARD SYPHOIDE ET CURAGE DU RESEAU EAUX USEES DEPUIS LE
REGARD EXTERIEUR

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	176,90	265,35

TOTAL H.T.	265,35
T.V.A. a 10,00%	26,53
TOTAL T.T.C.En EURO	291,88

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN